



République Française

**Département de Seine-et-Marne**

**Canton de Nangis**  
**COMMUNE DE NANGIS**

**DECISION DU MAIRE**

2022/SFJ/AD /CL/ CA/228

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 05/2022 – REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Nolwenn LE BOUTER, maire de la commune de Nangis,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le maire, les attributions visées dans l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice,

Considérant l'avis de la commission MAPA en date du mardi 6 septembre 2022,

Considérant le rapport de présentation des offres établi le 6 septembre 2022,

Considérant que l'offre de la société **VERDI CONSEIL CŒUR DE FRANCE** est la mieux-disante,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Le marché n° 05/2022 – Révision du Plan Local d'Urbanisme est attribué à la société VERDI CONSEIL CŒUR DE France, Siret n° 784 274 698 00017.

**Article 2 :**

Le marché est accepté pour les montants suivants :

- Offre de base pour un montant de 78 145,00 € HT (soixante-dix huit mille cent quarante-cinq euros hors taxes),
- Tranche conditionnelle (Evaluation environnementale) pour un montant de 6 850,00 € HT (six mille huit cent cinquante euros hors taxes).

**Article 3 :**

Madame le maire est autorisée à conclure le marché n° 05/2022 et à signer toutes pièces s'y rapportant.

Accusé de réception en préfecture  
07-24-770027-20221010-20221010-1238-AR  
Date de télétransmission : 18/10/2022  
Date de réception préfecture : 18/10/2022

**Article 4 :**

La dépense est inscrite au budget principal.

**Article 5 :**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Melun dans le respect du délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 6 :**

Madame la directrice du secrétariat général et des projets stratégiques est chargée de l'exécution de la présente décision du maire, publiée sur le site internet de la ville pour une durée de 3 mois, à compter de la signature de ladite décision.

Copie de cet acte sera transmise à :

- Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Provins,
- Madame la directrice du service financier,
- Monsieur le responsable des services techniques,
- Madame le receveur municipal,
- Le titulaire du marché.

Fait à Nangis, le 10/10/2022

Le Maire

Nolwenn LE BOUTER



**Certifié exécutoire compte tenu  
de sa télétransmission en sous-  
préfecture**

Le .....18 OCT. 2022

**Et de la transmission ou  
notification et publication**

Le .....  
18 OCT. 2022

Le Maire

Nolwenn LE BOUTER

